

Annexe 2 : Dossier de candidature

Appel à projet régional pour le déploiement des guichets uniques de la rénovation énergétique, porteurs du service de conseil FAIRE, hors plateforme territoriale de la rénovation énergétique (PTRE) – Effilogis

NB : le cadre obligatoire à remplir est écrit en noir, les rubriques en bleu, avec un * sont à remplir dans la mesure du possible

Insérer ici le logo de la structure *

<p>1. Identification de la structure porteuse du dispositif</p>	<p>Nom : _____ Raison sociale : _____ Forme juridique : _____ Siège social : _____ Activités : _____ Effectifs : _____</p> <p>Adresse postale : _____ _____ _____</p>
<p>2. Coordonnées de la personne en charge du suivi du dossier</p>	<p>NOM et prénom : _____ Adresse email : _____ Téléphone : _____</p>

<p>3. L'expérience de la structure</p>	
<p>Présentation de l'expérience de la structure en matière d'accueil du public et de conseils dédiés à la rénovation énergétique pour les différentes typologies de ménages concernés (maisons individuelles, copropriétés, bailleurs, locataires, ...)</p>	

4. Les modalités de mise en œuvre du guichet unique de la rénovation énergétique et du conseil

4.1 Présentation du **territoire couvert** (périmètre d'intervention)

4.2 Présentation du **fonctionnement du GURE**. Préciser :

- les acteurs vers qui sont réorientés les différents demandeurs en fonction des sujets à traiter
- les modalités pratiques du transfert de données pour faciliter la reprise de contact avec le demandeur (par exemple transfert de ligne téléphonique, fiches de liaisons, etc...)

4.3 Présentation du **service socle**. Préciser :

- les **heures** d'ouvertures des **permanences téléphoniques** du GURE
- les **horaires, lieux** (communes) et **locaux** des **permanences physiques** des conseillers FAIRE (se référer à l'annexe 3 pour les propositions).
- **le traitement des appels** qui ne peuvent pas aboutir (hors heures d'ouverture ou lorsque toutes les lignes sont occupées, ...)

Cf rappel : La solution de la mise en place d'un simple répondeur est exclue.

4.4 Fournir une cartographie des lieux de permanences ou un tableau récapitulatif *

5. Le programme d'animation

5.1 Présentation du programme d'animation notamment organisation ou participation à des manifestations qui ont pour objectif de dynamiser la demande liée à la rénovation énergétique.

Préciser **pour chaque animation** :

- les objectifs attendus,
- la méthode,
- le/les résultats pressentis,
- le public ciblé
- le temps estimé (temps de préparation et temps d'animation)
- le lieu et le calendrier prévisionnel (quand et où aura lieu l'animation ?)

6. Les moyens humains mis en œuvre	
<p>6.1 Présentation des moyens humains envisagés pour assurer les missions du GURE et de conseil. Préciser le :</p> <ul style="list-style-type: none"> - nombre d'ETP / habitant - nombre total de conseiller dont conseiller copropriété - le % ETP dédié aux missions décrites dans le cahier des charges/ conseiller <p>Décrire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les missions hors ECF des conseillers concernés 	
<p>6.2 Fournir, en document joint, les curriculum vitae de chaque conseiller (si possible une page A4 / conseiller) *, à défaut un document expliquant les compétences des différents conseillers.</p>	